

AVIS PUBLIC

ORDONNANCES

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné que lors de sa séance ordinaire du 3 février 2025 à 18 h 30, le conseil d'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve a édicté les ordonnances suivantes :

A – Ordonnances relatives aux événements prévus dans le Tableau des événements sur le domaine public 2025 (partie 1) :

1. Ordonnance ORD2725-001 permettant le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur, selon les sites et les horaires identifiés dans le Tableau des événements sur le domaine public 2025 (partie 1) (*Règlement sur le bruit*, R.R.V.M., c. B-3, art. 20).
2. Ordonnance ORD2725-002 permettant de vendre et de consommer, selon les sites et les horaires identifiés dans le Tableau des événements sur le domaine public 2025 (partie 1), des articles promotionnels reliés à ces événements, de la nourriture et des boissons, dans des kiosques aménagés à cet effet (*Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public*, R.R.V.M., c. P-1, art. 3 et 8).

B – Ordonnance relative aux manœuvres obligatoires ou interdites :

Ordonnance ORD2725-003 interdisant les manœuvres de demi-tour, en direction ouest, à l'intersection des rues Sherbrooke Est et du Trianon (*Règlement sur la circulation et le stationnement*, R.R.V.M., c. C-4.1, art. 3);

C – Ordonnance relative au stationnement limité à 15 minutes, débarcadère:

Ordonnance ORD2725-004 permettant l'implantation d'une zone de débarcadère pour garderie seulement, d'une durée maximale de 15 minutes, de 7 h à 9 h 30 et de 15 h à 18 h, du lundi au vendredi, sur une longueur d'environ 26 mètres, du côté est de l'avenue De La Salle, pour la garderie située au 4260, rue Sainte-Catherine Est. (*Règlement sur la circulation et le stationnement*, R.R.V.M., c. C-4.1, art. 3(4)).

Les ordonnances ci-dessus mentionnées peuvent être consultées à la mairie de l'arrondissement située au 6854, rue Sherbrooke Est, durant les heures normales d'ouverture ou en faisant une demande par courriel à l'adresse suivante : MHM_Grefe-consultation@montreal.ca

FAIT À MONTRÉAL, CE 10^E JOUR DE FÉVRIER 2025.

La secrétaire d'arrondissement substitut,

Olga Sacaliuc